

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE LESNEVEN – CÔTE DES LÉGENDES
CCPLCL

.....
RAPPORTS D'ACTIVITÉS
2013 | 2014



Char à voile - Goulven © P. Torset



Marché - Lesneven



Battage - Saint-Méen © M. Le Tissier



Basilique - Le Folgoët © M. Le Tissier



“

Outil essentiel pour les communes, obligatoire pour les communautés de communes, le rapport d'activité est l'occasion de dresser un bilan des actions passées.

Ce support, à présenter au sein des conseils municipaux, permet également d'appréhender dans les grandes lignes les activités et missions de la CCPLCL.

Exceptionnellement, cette édition présentera les deux années passées, 2013 et 2014. Nombreuses ont été les réalisations ; l'accent sera particulièrement porté sur l'évolution du service d'élimination des déchets et le nouveau mode de collecte mis en place.

Je profite de cette colonne pour aborder brièvement le projet de territoire démarré en octobre 2014. Durant neuf mois, élus, partenaires, acteurs du territoire, personnels communautaires et communaux, ont, sous la houlette d'un chargé de mission, œuvré ensemble pour définir un socle politique commun qui identifie les enjeux et axes de développement, ainsi qu'un plan d'actions. Il s'agit d'un des grands défis des années à venir dont nous devons nous faire le relais pour que tout un chacun se l'approprié.

Les deux prochaines années vont être décisives pour notre territoire, notre implication doit être forte car elle sera primordiale pour la réussite des projets.

Bonne lecture !

*Bernard Tanguy
Président de la communauté de communes
Pays de Lesneven - Côte des Légendes*

”

FAITS MARQUANTS	p. 3
CCPLCL, UN TERRITOIRE	p. 4 > 8
CCPLCL, UNE STRUCTURE	p. 9 > 23
ENVIRONNEMENT	p. 24 > 32
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	p. 33 < 40
BIEN VIVRE ENSEMBLE	p. 41 < 50

FAITS MARQUANTS

en 2013...



Élaboration du nouveau système de collecte et de financement (redevance incitative)



Construction du centre de secours à Kerjézéquel à Lesneven



Construction du spadium à Lesneven

29 novembre



Inauguration du Point Information Jeunesse - PIJ - à Lesneven



Requalification Zone de Mescoden

ZONES DE MESCODEN et DU PARCOU

- Requalification et remise en valeur : voirie, signalétique, totems, etc.

ZONE DE MESCODEN

- Très haut débit - Installation fibre optique pour les entreprises

en 2014...



Le président entouré des maires de la CCPLCL

Élections, changement d'élus, renouvellement des assemblées



Ateliers relais de Mescoden

- Création d'un service commande publique
- Création d'une cellule Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Nouveau mode de collecte des déchets
- Groupe de travail sur le développement économique et la dynamisation en faveur du commerce et de l'artisanat
- Septembre - Livraison de la cuisine pédagogique à Kermaria au Folgoët
- Novembre - Inauguration
- Décembre - Livraison des ateliers relais zone de Mescoden
- Décembre - Actions du Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) autour des dangers liés à l'usage d'Internet



▣

CCPLCL, UN TERRITOIRE

▣

15 communes

.....
28 407 habitants*

.....
202,8 km²

.....
759 entreprises**

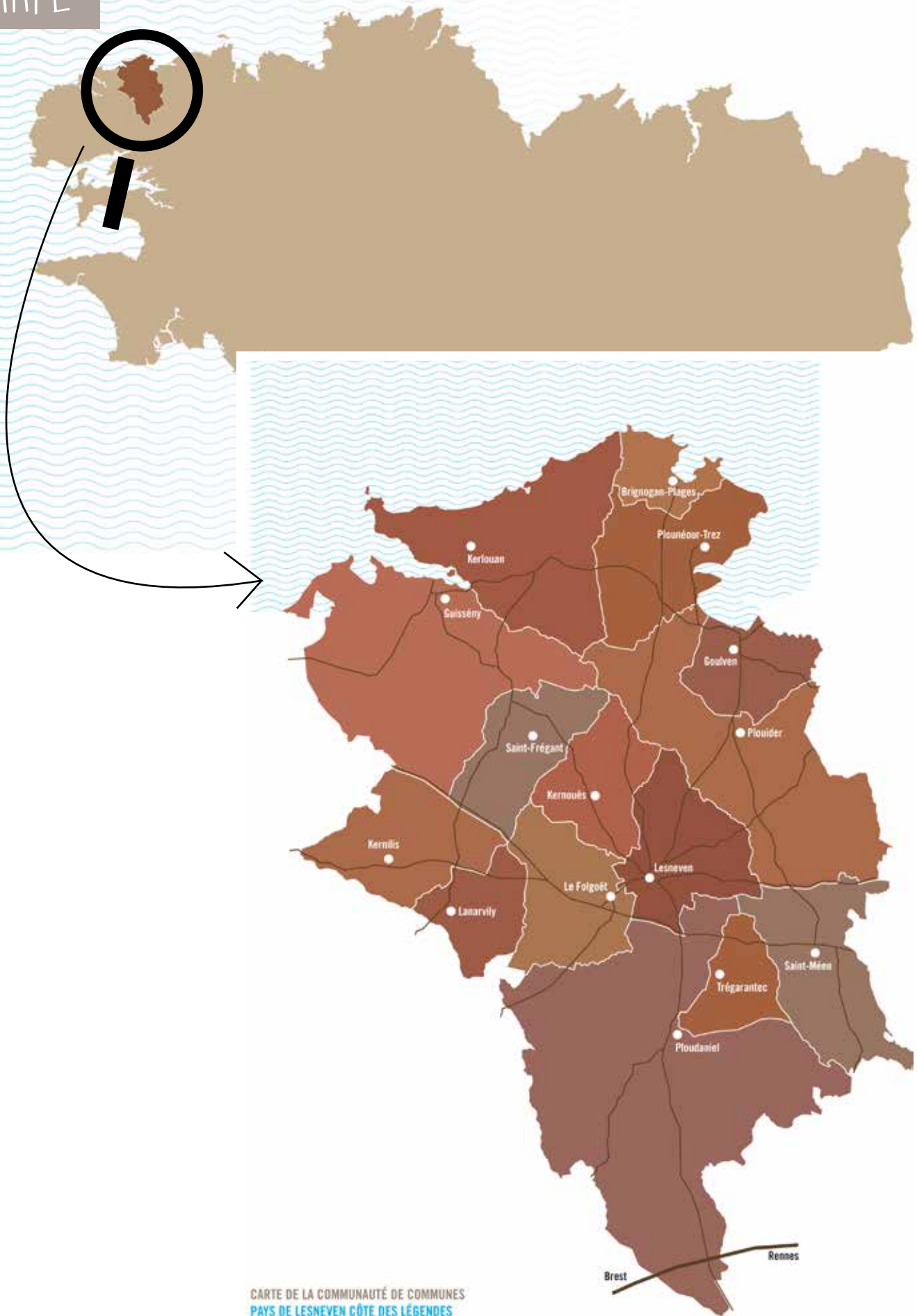
.....
14 862 foyers fiscaux

* Données INSEE - 2012 - Population totale

** Données CCI Brest - Août 2015

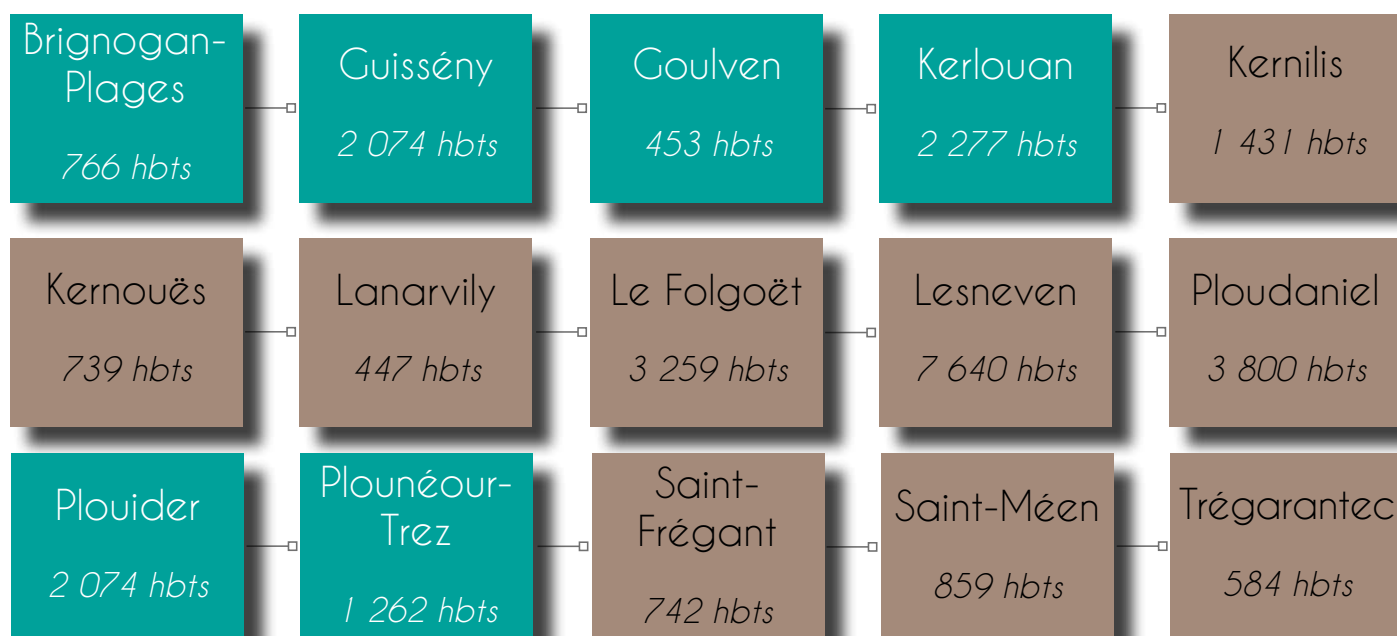


LA CARTE



15 COMMUNES

► NOMBRE D'HABITANTS*



- 7 communes ont moins de 1 000 habitants
- 2 communes ont entre 1 000 et 2 000 habitants
- 3 communes ont entre 2 000 et 3 000 habitants
- 2 communes ont entre 3 000 et 4 000 communes
- 1 commune a plus de 7 000 habitants

■ Communes littorales
■ Autres communes

* Données INSEE - 2012 - Population totale

► ACTIVITÉS (HORS ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES)

ACTIVITÉS	NOMBRE ENTREPRISES
Agriculture	23
Pêche	8
Énergie	15
Industries agro-alimentaires (hors commerce de bouche)	8
Travail des métaux	4
Mécanique	10
Électricité électronique	1
Industries extractives	1
Textile - Cuir - Habillement	2
Bois - Ameublement	7
Imprimerie - Reproduction	4
Chimie - Pharmacie - Parachimie	1
Verre - Céramique - Matériaux de construction	3
Industries diverses	4
Construction	111
Commerce de gros	35
Commerce et réparation automobile	31
Commerce de détail (y compris commerce de bouche)	169
Transport entreposage	27
Hébergement et restauration	92
Banques - Crédits - Assurances	36
Activités immobilières	26
Conseils - Assistance - Informatique	36
Services opérationnels	33
Services aux particuliers	43
Arts - Spectacles - Activités récréatives	8
Enseignement	10
Santé - Action sociale	8
Autres services	3
Total	759

< AGRICULTURE

En 2014, 812 actifs (exploitants et salariés) à la production sont dénombrés sur 296 entreprises (exploitations individuelles, EARL, gaec, autres formes).

* Données CCI Brest - Août 2015

► TRANCHES D'EFFECTIFS

Les tranches d'effectifs comptabilisent tous les salariés hors dirigeants : apprentis, intérimaires, temps partiels, temps pleins, etc.

TRANCHES D'EFFECTIFS	NOMBRE ENTREPRISES
0 salarié	305
1-2 salarié(s)	219
3-5 salariés	120
6-9 salariés	41
10-19 salariés	46
20-49 salariés	15
50-99 salariés	10
100-199 salariés	1
200-499 salariés	1
500-999 salariés	1
Total	759

► PRINCIPAUX EMPLOYEURS PRIVÉS

IDENTIFICATION	COMMUNE	EFFECTIFS
SAS Even lait industrie	Ploudaniel	551
SAS Côte des Légendes - Centre Leclerc	Le Folgoët	224
SAS Sovefrais	Ploudaniel	111
SARL Assaut propreté services	Ploudaniel	90
SAS Even santé industrie	Ploudaniel	85
SA Even agri	Ploudaniel	73
SA Orexad / Hartereau	Ploudaniel	72
SAS STGE	Ploudaniel	68
SAS Axel fermetures	Ploudaniel	65
SAS Raoul Corre SAS	Le Folgoët	62

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CCPLCL, UNE STRUCTURE

39 élus communautaires

39 agents en 2014

COMPÉTENCES

\\ AMÉNAGEMENT ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE

- Participation à l'aménagement du Pays de Brest
- Transport scolaire (écoles élémentaires)
- Centre de secours
- Aménagement et gestion de Meneham
- Développement économique
- Exploitation d'un abattoir public, d'une salle multifonction
- Voirie d'intérêt communautaire
- Très haut débit



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE //

- Politique de l'habitat
- Collecte et traitement des déchets
- Développement touristique
- Pôle aquatique
- Centre socio-culturel
- Qualité de l'environnement : Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -, qualité de l'eau, lutte contre les algues vertes

\\ SOLIDARITÉS

- Emploi-insertion
- Politique enfance-jeunesse
- Soutien à la natation et à la voile pour les scolaires
- Centre Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)
- Actions sociales : logements d'urgence, épicerie solidaire
- Favoriser l'accès aux manifestations sportives et culturelles



► ÉVOLUTIONS DES COMPÉTENCES

en 2013...

■ Arrêté préfectoral du 25 juillet 2013 portant création du syndicat mixte du **pôle aquatique Abers-Lesneven**. Le syndicat regroupe les deux communautés de communes, Pays des Abers et Pays de Lesneven-Côte des Légendes.

Un agent de la CCPLCL est mis à disposition pour la gestion du syndicat.

Objet du syndicat : construction et gestion du pôle aquatique implanté à Lesneven. Il assure l'organisation du planning scolaire et des transports des élèves.

■ Arrêté préfectoral du 5 novembre 2013 complétant l'article 12-3 des statuts en déclarant **d'intérêt communautaire des portions de voies communales** situées à Guissény et Ploudaniel.

en 2014...

■ Arrêté du 12 février 2014 complétant l'article 12 des statuts relatif à l'adhésion au syndicat mixte "**e-mégalis Bretagne**" concernant le Très Haut Débit (THD).



■ Arrêté préfectoral du 28 juillet 2014 relatif à une extension des compétences de la communauté de communes en matière d'**infrastructures des réseaux de communications électroniques**. L'article 12-2-3 des statuts est complété comme suit :

- établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
- acquisition des droits d'usage à cette fin et achat des infrastructures ou réseaux existants,
- mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants,
- exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques,
- fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées.

CHIFFRES-CLÉS

en 2013...

en 2014...

Encours de la dette — 84,34 € / hab	74,78 € / hab
Reversements de fiscalité aux communes — 1,18 million d'€ au Fonds National de Garantie — 1,44 million d'€ Individuelle des Ressources - FNGIR	1,18 million d'€ 1,44 million d'€
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) — 270 857 €	270 857 €
Fiscalité + Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	6,231 millions d'€
Potentiel fiscal — 184,156 € / hab DGF	177,150 € / hab DGF
Population INSEE — 28 233 hab	28 360 hab
Population DGF — 30 434 hab	30 501 hab
Effectifs CCPLCL — 36 agents : 31 fonctionnaires et 5 agents non titulaires 63 contractuels* dont 1 apprenti	39 agents : 31 fonctionnaires et 8 agents non titulaires 17 contractuels
Dépenses réelles de fonctionnement — 9,028 millions d'€	7,6727 millions d'€
Dépenses réelles d'investissement — 7,507 millions d'€	3,488 millions d'€
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) — 0,368761	0,360978

* dont 39 ambassadeurs du tri (mise en place redevance incitative)

LES ÉLUS

► SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suivant les dispositions de la loi 2012-1561 du 31 décembre 2012, la répartition des sièges au conseil communautaire a été modifiée

passant **de 51 à 39 conseillers** (suivant un accord local à la majorité qualifiée des conseils municipaux).

Cette nouvelle composition a été appliquée lors du renouvellement des conseils municipaux en 2014.

Les communes représentées par un conseiller titulaire disposent d'un suppléant.

COMMUNES	NOMBRE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Lesneven	10
Ploudaniel	5
Le Folgoët	4
Guissény	3
Kerlouan	3
Plouider	3
Kernilis	2
Plounéour-Trez	2
Brignogan-Plages	1
Goulven	1
Kernouës	1
Lanarvily	1
Saint-Frégant	1
Saint-Méen	1
Trégarantec	1
Total	39

▶ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

39 TITULAIRES
+
7 SUPPLÉANTS
=
46
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



Bernard Tanguy
Président

Brignogan-Plages	Jean-Clément Zion	Pierre Charbonnet	Goulven	Yves Iliou	Gilles Le Droff	Guissény	Raphaël Rapin	Herveline Cabon	Pascal Lorgère
Kerlivan	Charlotte Abiven	Christian Colliou	Gérard Mitchovitch	Kernilis	Pierre Adam	Sandra Roudaut	Kernouës	Daniel Bihan	Martine Caraes
Lanarvily	Yvon Thomas	Jean-François Guennoc	Le Folgoët	Bernard Tanguy	Odette Castel	Guy Monot	Yolande Tanguy		
Lesneven	Claudie Balcon	Alexis Bonnenfant	Françoise Briand	Claire Chapalain	Pascal Cornic	Nicolas Kermarrec	Ghislaine Messenger	Isabelle Moreau	
	Prosper Quellec	Yves Quinquis	Ploudaniel	Joël Marchadour	Marie-Paule Abiven	Bertrand Laot	Marie-Pierre Loaec	Joël Pinvidic	
Plouider	René Paugam	Marylène Logadec	Guy Mordret	Plounéour-Trez	Pascal Goulaouic	Marie-Françoise Buors	Saint-Frégant	Cécile Galliou	Agnès Salaün
Saint-Méen	Jacques Croguennec	Jean-Pierre Madec	Trégarantec	Agnès Jaouen	Georges Le Verge				

● Suppléants

Depuis les élections de 2014, deux changements sont à noter :

- le remplacement, en 2014, de Christelle Salou par Ghislaine Messenger sur la commune de Lesneven,
- le remplacement, en 2015, de Cécile Leven par Sandra Roudaut sur la commune de Kernilis.

En dehors des séances plénières, la communauté organise son travail autour de réunions restreintes :

- bureau de communauté,
- commission permanente,
- commission communautaire.

► LE BUREAU DE COMMUNAUTÉ

Le bureau a un pouvoir décisionnel par délégation du conseil communautaire. Il se réunit ordinairement chaque premier lundi du mois à la demande du président. Il a notamment pour mission d'instruire et de préparer les différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil et de prendre connaissance des travaux des commissions.



Bernard tanguy,
président, maire du Folgoët



Françoise Briand,
1^{ère} vice-présidente - Adjointe à Lesneven



Raphaël Rapin,
2^e vice-président - Maire de Guissény



Yvon Thomas,
3^e vice-président - Maire de Lanarvily



Pascal Goulaouic,
4^e vice-président - Maire de Plouñéour-Trez



Joël Marchadour,
5^e vice-président - Maire de Ploudaniel



Charlotte Abiven,
6^e vice-présidente - Maire de Kerlouan



René Paugam,
7^e vice-président - Maire de Plouider



Pierre Adam,
Maire de Kernilis



Daniel Bihan,
Maire de Kernouës



Jacques Croguennec,
Maire de Saint-Méen



Cécile Galliou,
Maire de Saint-Frégant



Yves Iliou,
Maire de Goulven



Agnès Jaouen,
Maire de Trégarantec



Jean-Clément Zion,
Maire de Brignogan-Plages



Yves Quinquis,
8^e vice-président - Membre associé
Adjoint à Lesneven

► LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente se réunit ordinairement chaque troisième lundi du mois à la demande du président. Elle a notamment pour rôle d'animer et de coordonner les travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président(e).



Bernard Tanguy
Président

Françoise Briand,
1^{ère} vice-présidente
*Affaires sociales, emploi,
solidarité, insertion*



Raphaël Rapin,
2^e vice-président
*Enfance-jeunesse,
voile scolaire*



Yvon Thomas,
3^e vice-président
*Finances, marchés publics,
contrats*



Pascal Goulaouic,
4^e vice-président
*Développement
touristique, communication,
très haut débit*



Joël Marchadour,
5^e vice-président
*Développement
économique*



Charlotte Abiven,
6^e vice-présidente
*Aménagement du territoire,
habitat, transport*



René Paugam,
7^e vice-président
*Environnement,
déchets, assainissement non
collectif, abattoir*



Yves Quinquis,
8^e vice-président
*Travaux, équipements
communautaires,
accessibilité,
sport, culture*



► LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Des commissions chargées d'étudier de manière spécifique les dossiers à l'ordre du jour se réunissent sur convocation du président ou d'un vice-président délégué. Le président de la communauté est président de droit des commissions.

EMPLOI-SOLIDARITÉ		
PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-présidente	Françoise Briand	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Annick Abalain	Nathalie Le Borgne
Goulven	Yves Iliou	Anne-Marie Destour
Guissény	Herveline Cabon	René Gall
Kerlouan	Marie-Jo Gac	Augustin Tanguy
Kernilis	Katell Le Jeune	Estelle Balcon
Kernouës	Daniel Bihan	Martine Caraës
Lanarvily	Xavier Franques	Nadine Chopin
Le Folgoët	Jean-Yves Philipot	Yolande Tanguy
Lesneven	Claire Chapalain	Sylvie Fleury
	Sophie Le Bihan	Bernadette Acquitter
Ploudaniel	Marie-Paule Abiven	Valérie Chopin
Plouider	Solène Berger	Karine Corlosquet
Plounéour-Trez	Marie-Françoise Buors	Pascal Goulaouic
Saint-Frégant	Cécile Galliou	Carine Corlosquet
Saint-Méen	Anne-Marie Tanneau	Jacques Croguennec
Trégarantec	Agnès Jaouen	Christelle Kernéis

ENFANCE-JEUNESSE / VOILE SCOLAIRE		
PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	Raphaël Rapin	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Marie-Annick Le Menn	Jean-Yves Le Rest
Goulven	Régis Fégar	Marie-José Rossec
Guissény	Christine Doisneau	Nolwenn Ales-Bihan
Kerlouan	Jean-Yves Caradec	Marie-Laure Cornou
Kernilis	Sandra Roudaut	Sylvie Bozec
Kernouës	Pascal Auffret	Françoise Roudaut
Lanarvily	Xavier Franques	Martine Castel
Le Folgoët	Yolande Tanguy	Emmanuelle Le Roux
Lesneven	Isabelle Moreau	Stéphanie Orain
	Stéphane Le Vourc'h	Noémie Duval-Frenay
Ploudaniel	Isabelle Bouc-Kaert	Pierre Guiziou
Plouider	Frédéric Bergot	Karine Corlosquet
Plounéour-Trez	Sophie Lucas	Sandrine Abgrall
Saint-Frégant	Sandra Bianéis	Carine Corlosquet
Saint-Méen	Denise Pelleau	Marie-Claire Peron
Trégarantec	Mélanie Marrec-Rousset	Nadine Le Borgne

FINANCES / MARCHÉS / CONTRATS		
PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	Yvon Thomas	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Jean-Clément Zion	Jean-Yves Le Rest
Goulven	Yves Iliou	Régis Fégar
Guissény	Raphaël Rapin	Herveline Cabon
Kerlouan	Charlotte Abiven	Christian Colliou
Kernilis	Pierre Adam	Florent Bioteau
Kernouës	Daniel Bihan	Martine Caraës
Lanarvily	Yvon Thomas	Jean-François Guennoc
Le Folgoët	Odette Castel	/
Lesneven	Françoise Briand	Prosper Quellec
	Yves Quinquis	Jocelyne Lebesnerais
Ploudaniel	Joël Marchadour	Sandrine Mayol
Plouider	Marylène Lagadec	Rachelle Ollivier
Plounéour-Trez	Pascal Goulaouic	Marie-Françoise Buors
Saint-Frégant	Agnès Salaün	Cécile Galliou
Saint-Méen	Jacques Croguennec	Norberta Vêiga
Trégarantec	Georges Le Verge	Agnès Jaouen

TOURISME / MENEHAM / COMMUNICATION / TRÈS HAUT DÉBIT		
PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	Pascal Goulaouic	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Jean-Louis Brunet	Yann Lagadec
Goulven	Régis Fégar	Yves Iliou
Guissény	Marcelle Decome	Jakez Le Borgne
Kerlouan	Jean-Yves Caradec	Nicolas Jarniou
Kernilis	Sylvie Bozec	Sandra Roudaut
Kernouës	Ronan Tigréat	Steven Quittard
Lanarvily	Michaël Le Roux	Lise-Carole Devauchelle
Le Folgoët	Odette Castel	Isabelle Tanné
Lesneven	Nicolas Kermarrec	Jocelyne Lebesnerais
	Patrick Quero	Christian Huguen
Ploudaniel	Jean-Yves Guillerm	Maryvonne Le Gall
Plouider	Guy Mordret	Frédéric Bergot
Plounéour-Trez	Pascal Goulaouic	Jean-François Le Cloarec
Saint-Frégant	Cécile Galliou	Agnès Salaün
Saint-Méen	Gaëlle Bodilis	Monique Le Her
Trégarantec	Carole Belloeil	Bénédicte Guegan

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	Joël Marchadour	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Dominique Rance	Patrick Le Gall
Goulven	Yves Iliou	Gilles Le Droff
Guissény	Pascal Lorgère	Laurent Cabon
Kerlouan	Gérard Mitchovitch	Jean-Yves Colléau
Kernilis	François-Xavier Imberdis	Michel Jestin
Kernouës	Sophie Le Guen	Christelle Le Menn
Lanarvily	Yvon Thomas	Xavier Franques
Le Folgoët	Pascal Kerboul	Guy Monot
Lesneven	Claudie Balcon	Hélène Delapre
	Nicolas Kermarrec	Jocelyne Lebesnerais
Ploudaniel	Bertrand Laot	Gérard Gallais
Plouider	Daniel Abiven	Bernard Simon
Plounéour-Trez	Jean-François Le Clarec	Pascal Goulaouic
Saint-Frégant	Agnès Salaün	Cécile Galliou
Saint-Méen	Philippe Quéré	Jean-Yves Roudaut
Trégarantec	Romuald Boivin	Alain Lichou

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT / SCOT / TRANSPORTS

PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-présidente	Charlotte Abiven	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Dominique Rance	Pierre Charbonnet
Goulven	Gilles Le Droff	Yves Iliou
Guissény	Michel Creignou	Pierre Quéré
Kerlouan	Gérard Mitchovitch	Anne-Sophie Ollivier
Kernilis	Laurent Philipot	Sandra Roudaut
Kernouës	Christian Le Duff	Pascaline Auffret
Lanarvily	Jean-François Guennoc	Bernard Le Fourn
Le Folgoët	Isabelle Tanné	Corentin Tromeur
Lesneven	Pascal Cornic	Françoise Briand
	Claire Chapalain	Claudie Balcon
Ploudaniel	Marie-Pierre Loaëc	Solène Morizur
Plouider	Stéphanie Breton	Philippe Corlet
Plounéour-Trez	Pierre Phelep	Marie-Françoise Buors
Saint-Frégant	Cécile Galliou	Marie-Christine Ficarelli
Saint-Méen	Arnaud Queneherve	Jean-Pierre Madec
Trégarantec	Agnès Jaouen	Charles-Henri Debonnaire

ENVIRONNEMENT / SPANC / ABATTOIR

PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	René Paugam	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Jean-Clément Zion	Jean-Pierre Venec
Goulven	Yves Iliou	Régis Fégar
Guissény	Gérard Le Guen	Jean-Yves Roudaut
Kerlouan	Eric Guezenc	Loïc Lyvinec
Kernilis	Michel Jestin	François-Xavier Imberdis
Kernouës	Christophe Bele	Christian Le Duff
Lanarvily	Jean-François Guennoc	David Chopin
Le Folgoët	Corentin Tromeur	Guy Monot
Lesneven	Prosper Quellec	Daniel Fily
	Claudie Balcon	Pascal Cornic
Ploudaniel	Joël Pinvidic	Philippe Serval
Plouider	Philippe Corlet	/
Plounéour-Trez	Pierre Phelep	Pascal Goulaouic
Saint-Frégant	Jean Calvez	Cécile Galliou
Saint-Méen	Jean-Pierre Madec	Arnaud Queneherve
Trégarantec	Agnès Jaouen	Gilles Habasque

TRAVAUX / ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

ÉVÈNEMENTIELS CULTURELS ET SPORTIFS

PRÉSIDENT	BERNARD TANGUY	
Vice-président	Yves Quinquis	
	Titulaire	Suppléant
Brignogan-Plages	Pierre Charbonnet	Marie-Annick Le Menn
Goulven	Gilles Le Droff	Yves Iliou
Guissény	Jakez Le Borgne	Agnès de la Paumelière
Kerlouan	Christian Colliou	Caroline Ach
Kernilis	Sandra Roudaut	Sylvie Bozec
Kernouës	Daniel Bihan	Isabelle Boulic
Lanarvily	Jean-François Guennoc	David Chopin
Le Folgoët	Guy Monot	Michel Guillerm
Lesneven	Pascal Cornic	Roland Cochard
	Michel Auffret	Daniel Fily
Ploudaniel	Jean-Yves Quéré	Pascal Ridel
Plouider	Neil King	Daniel Abiven
Plounéour-Trez	Sandrine Abgrall	Pascal Goulaouic
Saint-Frégant	Marie-Christine Ficarelli	Cécile Galliou
Saint-Méen	Jean-Yves Roudaut	Philippe Hamache
Trégarantec	Audrey Gueguen	Nadine Le Borgne

LES AGENTS

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2013
36 postes dont 2 à temps non complet.

2013
36
agents

JUIN

Recrutement de Stella Deligne, mise à disposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à temps non complet.

Août

Recrutement d'Éléonore Hervé, coordinatrice enfance-jeunesse et référente du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), en prévision de la mutation de Sébastien Le Jean en septembre.

Octobre

Recrutements de :
■ Solène Madec, en charge du développement du secteur sportif et en soutien à la coordination du service enfance-jeunesse.
■ Elisabeth Le Squin, en charge du transport scolaire et de la facturation de Meneham.

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2014
39 postes dont 2 à temps non complet.

2014
39
agents

Mars

Recrutements de :
■ Maïna Tréguer, en charge des opérations de construction et suivi du patrimoine bâti
■ Stéphane Rabillard, en charge de la commande publique.

Avril

Fin de mission d'Alexandra Guilloré, collaboratrice de cabinet.

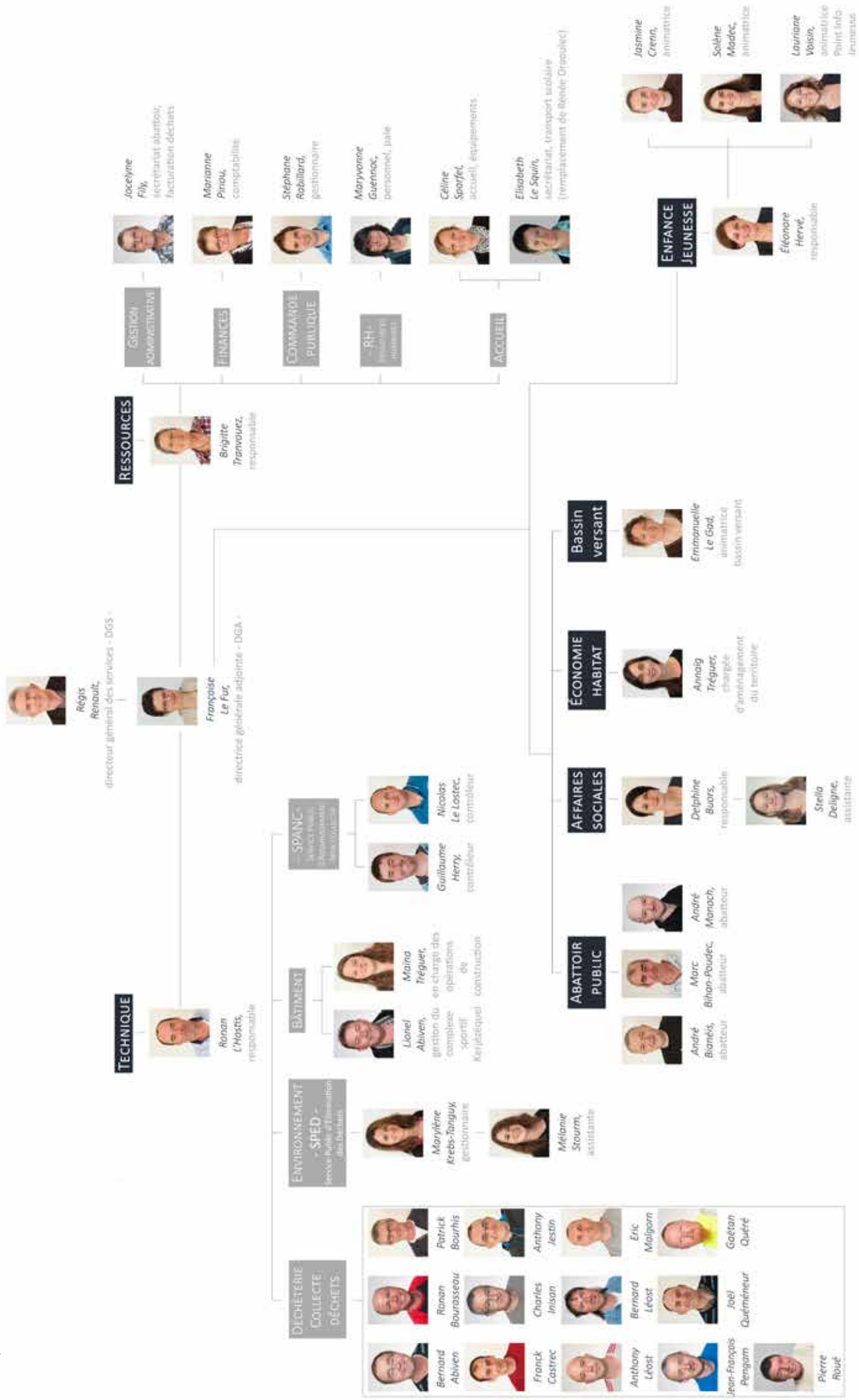
Octobre

Recrutement de :
■ Françoise Le Fur, directrice générale adjointe
■ Christophe Le Page, chargé de mission pour l'élaboration du projet de territoire.

Décembre

Recrutement d'Annaïg Tréguer, en charge du développement économique et de la politique de l'habitat, suite au détachement d'Anne-Laure Guinoiseau.

► ORGANIGRAMME – TROMBINOSCOPE



ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

► L'ESPACE MULTIFONCTION KERJÉZÉQUEL

USAGERS	NOMBRE HEURES UTILISATION		TAUX OCCUPATION		VALORISATION TEMPS OCCUPATION	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Lesneven / Le Folgoët Handball	1 104	835	17,20 %	13,12 %	67 992,13 €	48 553,19 €
Iréo	844	861	13,51 %	13,78 %	53 405,45 €	50 995,66 €
Cleusmeur	1 002	1 015	15,62 %	15,94 %	61 746,34 €	58 989,17 €
Divers gratuits*	1 158	749	18,05 %	11,77 %	71 352,21 €	43 557,25 €
Divers payants**	30	134	0,47 %	2,10 %	1 857,92 €	7 771,47 €
Grandeur nature	/	22	/	0,35 %	/	1 295,25 €
Patin club	942	1 291	14,68 %	20,29 %	58 030,49 €	75 087,22 €
Twirling	781	898	12,17 %	14,11 %	48 108,39 €	52 216,89 €
GRS Kernilis	239	255	3,73 %	4 %	14 744,81 €	14 802,80 €
Piste des légendes	211	226	3,28 %	3,54 %	12 965,94 €	13 100,48 €
Ti ar Gwenan	42	/	0,65 %	/	2 569,47 €	/
Ploudaniel handball	41	63	0,64 %	0,98 %	2 529,94 €	3 700,70 €
Total	6 394	6 349			395 303,09 €	370 070,08 €

* 2013 - Comité départemental handball, maison de l'emploi, aikido, CCPLCL, UNPRG, evit ar vrettonned, téléthon, centre hospitalier Lesneven, dojo Kerlouan, twirling, étoile Saint-Yves Ploudaniel, genêts d'or
2014 - + CDG 29, poker club Lesneven, UCALEF

** 2013 - Crédit agricole, CMB, école Sainte-Anne Le Folgoët, ESAT Brest
2014 - + école Jacques Prévert

► LE PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAUTAIRE ABERS-LESNEVEN

- 23 juillet 2012 : permis de construire accepté.
- Octobre 2012 : début des travaux.
- 2013 : création du Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL) entre les communautés de communes du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes soit 28 communes. Le syndicat est chargé de la construction et de la gestion du pôle aquatique. Il assure l'organisation du planning scolaire et des transports des élèves en mutualisant les coûts pour une égalité de traitement des adhérents.
- Janvier 2014 : destruction de la piscine Aquacountry, restée en service jusqu'à la livraison du nouveau pôle.
- 3 février 2014 : ouverture aux scolaires du spadium Abers-Lesneven.
- 24 février 2014 : signature de la convention de partenariat entre les communautés de communes du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes. Il a été convenu une répartition de la participation financière entre chaque communauté membre du SPAAL.

en 2013...

partenaires.

Pour l'année scolaire 2012-2013, 1 446 séances ont été organisées au profit des 50 établissements scolaires (1^{er} et 2nd degré) du territoire et des communes

en 2014...

Dès le 3 février, 43 780 élèves provenant de 59 structures (établissements scolaires, instituts spécialisés, etc.) situées sur les communautés de communes du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, et hors de ces territoires, ont effectué des séances de natation au spadium. Les recettes ont été de 1 119 894,26 € et les dépenses de 1 000 437,99 €.



► L'ABATTOIR

TONNAGES RÉALISÉS			
	2012	2013	2014
Abattoir	330	311	297

L'activité est insuffisante pour couvrir les dépenses d'exploitation. Le budget général apporte une subvention d'équilibre de 41 000 €.



Les activités de la communauté de communes sont retracées dans le budget principal et dans des budgets annexes relatifs aux zones d'activités économiques, abattoir public et Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Par ailleurs, depuis 2014, l'activité relative à la collecte traitement ne figure plus au budget principal et fait l'objet d'un nouveau budget annexe, celui du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED).

► RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES AGRÉGÉES

INVESTISSEMENT		
	2013	2014
Dépenses	8 461 834,62 €	4 345 471,68 €
Recettes	4 368 082,82 €	5 585 747,15 €
FONCTIONNEMENT		
	2013	2014
Dépenses	10 615 470,58 €	11 311 245,06 €
Recettes	13 288 370,49 €	13 475 185,02 €
Dépenses totales	19 077 305,20 €	15 656 716,74 €
Recettes totales	17 656 453,31 €	19 060 932,17 €

► BUDGET PRINCIPAL*

Le résultat de clôture (investissement et fonctionnement) s'élève à 3 918 166,24 € en 2013 et celui de 2014 est de 4 820 817,86 €.

< ÉTAT DE LA DETTE

- Encours de la dette au 31 décembre 2013 : 2 381 191,09 €, soit une charge de 84,34 € / hab.
- Encours de la dette au 31 décembre 2014 : 2 120 886,76 €, soit une charge de 74,78 € / hab.
- La capacité de désendettement reste stable. Elle représente 9,5 mois de produits de fonctionnement en 2013 et 10 mois en 2014.

INVESTISSEMENT		
	2013	2014
Dépenses	7 518 930,80 €	3 876 787,91 €
Recettes	4 250 527,93 €	5 231 637,41 €
Résultats	-3 268 402,87 €	+1 354 849,50 €
FONCTIONNEMENT		
	2013	2014
Dépenses	9 411 633,48 €	8 453 244,74 €
Recettes	12 072 944,11 €	10 421 893,86 €
Excédent	2 661 310,63 €	1 968 649,12 €

< DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)

- 9 millions d'€ en 2013.
- 7,6 millions d'€ en 2014.

* Service élimination des déchets non inclus en 2014

Les dépenses de fonctionnement correspondent au fonctionnement des différents services communautaires, aux reversements de fiscalité, aux dépenses de personnel, aux subventions auprès des partenaires.

- Charges de gestion : 3,5 millions d'€ en 2013 et 2,2 millions d'€ en 2014.
- Charges de personnel : 1,562 million d'€ en 2013 et 1,589 million d'€ en 2014.

Les montants de reversements de fiscalité sont identiques en 2013 et 2014. On y trouve :

- l'attribution de compensation : 1,18 million d'€,
- le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 1,44 million d'€,
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : 270 857 €.

< LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont constituées par les produits des différents services d'un montant de 2,6 millions d'€ en 2013, et 1 million d'€ en 2014 (hors redevance d'enlèvement des ordures ménagères de 2 millions d'€), la fiscalité (6,2 en 2013 et 6,3 en 2014), les dotations et participations dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'un montant de 1,678 million d'€ en 2013 et 1,575 million d'€ en 2014.

< DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- 7,5 millions d'€ en 2013.
- 3,5 millions d'€ en 2014.

OPÉRATIONS PRINCIPALES D'ÉQUIPEMENT		
	2013	2014
Service réurgation	2 300 000 €	631 000 €
Nouveau centre de secours	2 200 000 €	450 000 €
Ateliers relais Mescoden	112 000 €	725 000 €
Fonds de concours (piscine, opérations communales, PLH...)	2 000 000 €	685 000 €
Voirie d'intérêt communautaire	39 160 €	21 665 €

Les recettes d'investissement sont constituées par l'autofinancement, les subventions et le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

Pas de réalisation d'emprunt en 2013 et 2014.

▣
ENVIRONNEMENT

▣
4 738,130 tonnes d'ordures ménagères*

.....
3 163 tonnes de matériaux collectés*

.....
14 182 tonnes de déchets verts*

.....
1 417 visites SPANC

* Chiffres 2014

VERS UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE

Depuis 1995, la CCPLCL exerce la compétence pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés.

En 2013 la réglementation a incité les élus à souhaiter des améliorations pour faire évoluer la collecte et ainsi responsabiliser les usagers. La mise en place d'une redevance incitative a permis d'amorcer ces évolutions. Une année de réflexion aura été nécessaire pour la bonne mise en œuvre du mode de collecte des déchets.



► LA COLLECTE DES DÉCHETS

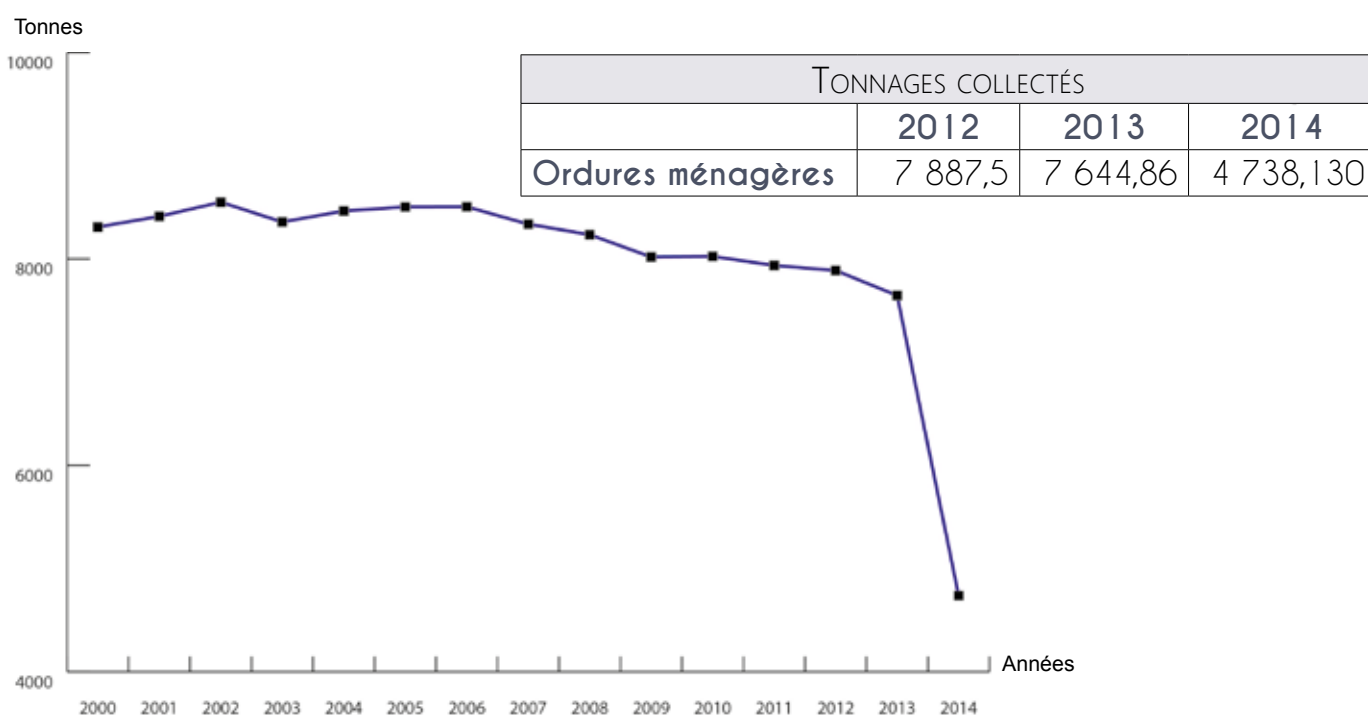
en 2013...

13 agents disposant de 4 camions-bennes effectuent la collecte ; seuls 3 camions sont utilisés durant l'année et un quatrième est ajouté en période estivale. La population est majoritairement desservie par des points de regroupement avec des conteneurs et une minorité en porte-à-porte (Le Folgoët, Lesneven et Ploudaniel). La collecte du tri sélectif est effectuée par un prestataire externe.

en 2014...

11 agents disposant de deux camions-grues et de trois camions-bennes effectuent la collecte. Seuls deux camions-bennes sont utilisés à l'année. La collecte du tri sélectif est effectuée en régie. Deux modes de collecte existent :

- Points d'Apport Volontaire (PAV) - 107 colonnes enterrées ou semi-enterrées,
- bacs individuels - De 120 à 240 litres - Distribués aux usagers dont l'habitation se trouve à plus de 200 mètres des conteneurs collectifs. Ils sont collectés du lundi au vendredi par les deux camions-bennes.
- bacs de 770 litres ou 1 100 litres à usage professionnel.



Les ordures ménagères sont incinérées à Brest à l'usine du Sprenot.

► LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

en 2013...

Le tri sélectif est mis en place depuis 2000. La collecte se fait via des PAV.

La population dispose de trois types de colonnes :

- bleue pour les papiers journaux, magazines, cartonnets,
- jaune pour les corps creux (bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires),
- verte pour le verre.

en 2014...

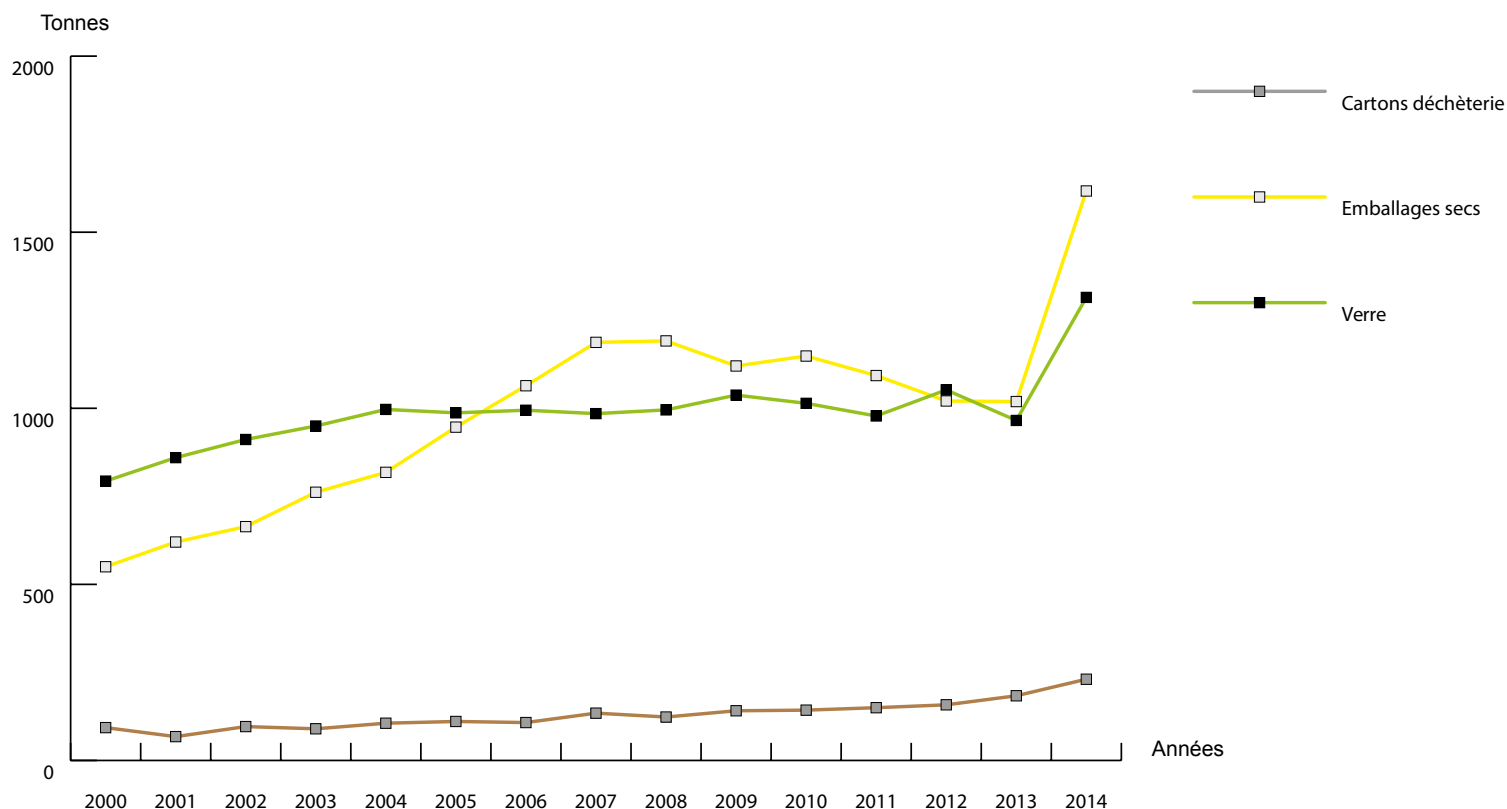
La population dispose de deux types de colonnes, enterrées et semi-enterrées en accès libre :

- jaune pour les emballages secs,
- verte pour le verre.

La collecte est réalisée en 2X8 du lundi au samedi pour les deux.



TONNAGES COLLECTÉS				
Matériaux		2012	2013	2014
Verre		1 052	965	1 315
Papiers	Emballages secs	777	766	1 617
Corps creux		243	253	
Cartons déchèterie		158	184	231
Total		2 230	2 168	3 163



► LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie située dans la zone industrielle de Gouerven à Lesneven est gérée par la communauté de communes. Deux agents y sont affectés.

QUANTITÉS COLLECTÉES			
Catégories	2012	2013	2014
Batteries (tonne)	10	10,27	7,24
Bois (tonne)	1 000,34	1 028,5	1 142,62
Déchets banals (tonne)	1 407,56	1 444,38	1 565,82
Gravats (tonne)	1 465	1 424,6	1 387,32
Huiles (litre)	8 000	12 800	11 900
Platinage (tonne)	272	328,08	321,64
Déchets ménagers spéciaux (tonne)	21,6	31,04	36,7
Piles usagées (tonne)	2,23	3,41	2,54
Tubes et ampoules usagés (tonne)	0,74	0 48	0,82
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques - DEEE (tonne)	204,5	204,8	219,06
Boîtes Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux - DASRI	277	464	520

► LES DÉCHETS VERTS

La CCPLCL met à disposition trois plates-formes pour déchets verts situées à :

- Guissény (Kergoniou),
- Lesneven (zone de Gouerven),
- Plounéour-Trez (Lanvéur).

TONNAGES COLLECTÉS			
Plates-formes	2012	2013	2014
Guissény	2 749	2 965	3 609
Plounéour-Trez	4 011	4 102	5 188
Lesneven	5 577	5 012	5 385
Total	12 337	12 079	14 182



► LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Des composteurs sont mis à disposition des usagers contre une caution :

- 320 litres : 10 €,
- 800 litres : 20 €.

En 2013, 3 158 composteurs sont en service contre 4 102 en 2014 soit une augmentation de 944 composteurs.



► QUELQUES INDICATEURS FINANCIERS

Le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers est assuré par :

- la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères - REOM,
- les subventions diverses,
- la vente de produits recyclables.

TARIFS DE LA REOM (€)			
Catégories	2012	2013	2014
Particulier - Personne seule	109	111	116
Particulier - Foyer 2 personnes et plus	146	149	156
Résidence secondaire	137	140	146
Par professionnel ou établissement sans conteneur	140	143	149
Par conteneur dédié à un professionnel	422	431	450
Par conteneur dédié à un camping aménagé	273	279	291
Camping sur terrain privé - Caravane	60	61	60
Camping sur terrain privé - Forfait mobil-home	137	140	146
Rassemblement temporaire - Par tranche de 10 installations	33	34	35

En 2013, la REOM a rapporté 2 076 261,83 € contre 2 153 150,75 € en 2014.

DÉPENSES ET RECETTES - TRAITEMENT ET TRANSPORT				
Catégories	Dépenses		Recettes	
	2013	2014	2013	2014
Station de transfert des ordures ménagères	834 542,70 €	537 415,85 €	/	
Déchèterie	287 871,64 €	321 385,63 €	74 511,12 €	66 512,51 €
Plates-formes déchets verts	146 309,33 €	175 855,61 €	/	
Tri sélectif	267 817,55 €	287 853,59 €	426 172,92 €	420 573,77 €

La mise en œuvre du nouveau mode de collecte a demandé une forte implication des élus et des personnels communautaires et communaux. Un comité de pilotage, composé d'élus et d'agents communautaires, a permis de mener à bien ce projet.

De plus, de nombreuses actions de communication ont été menées pour faciliter la compréhension du nouveau mode de collecte mais aussi susciter l'adhésion des usagers.

La communication s'est faite envers :

- les élus communautaires et communaux,
- les agents communautaires et communaux,
- la population : réunions publiques, enquêtes de dotation, permanences pour la distribution des bacs et badges,
- les écoles,
- les professionnels.

Au travers :

- de journaux communautaires et municipaux,
- du règlement de collecte des ordures ménagères et assimilés,
- de questionnaires,
- d'adhésifs,
- de réglottes mémo-tri,
- de notices,
- de journaux.

LES DÉCHETS MODE D'EMPLOI



**La réduction des déchets,
une priorité durable
pour notre territoire**

An nebeutañ a lastezioù
'vo, ar gwellañ 'vo evit
hor bro



**réduisons
nos déchets**

PAYS DE LESNEVEN
CÔTE DES LÉGENDES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – SPANC

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 les communes contrôlent les systèmes d'assainissement non collectif via le SPANC. Cette compétence a été confiée à la CCPLCL par les communes membres.

Le SPANC exerce uniquement les compétences obligatoires. Celles, facultatives, de réhabilitation, d'entretien et traitement des matières de vidange n'étaient pas exercées auparavant mais, en 2015, le SPANC aura une mission concernant la réhabilitation.

► LES MISSIONS

< POUR LES INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES

■ Le contrôle de conception

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

■ Le contrôle de réalisation ou de bonne exécution

Ce contrôle est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC.

< POUR LES INSTALLATIONS EXISTANTES

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, etc.

< LE CONSEIL À L'USAGER

Le SPANC fournit des renseignements aux usagers et participe à la sensibilisation sur l'importance de l'entretien du dispositif d'assainissement.

► LA REDEVANCE

INTITULÉ	TARIF
Redevance pour diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes	80 €
Redevance pour contrôle de conception	50 €
Redevance pour contrôle de réalisation	30 €
Redevance pour inaccessibilité de l'installation	80 €
Redevance pour visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous	160 €

Certains contrôles périodiques ne sont pas réalisés pour diverses raisons :

- propriétaire absent au rendez-vous,
- maison en vente,
- propriétaire présent de manière occasionnelle (résidence secondaire),
- installation inaccessible et le délai d'un mois pour découvrir n'est pas écoulé,
- propriétaire inconnu,
- habitation vacante ou en ruine.

en 2013...

1 600 visites ont été effectuées dont 963 pour un contrôle périodique de bon fonctionnement. Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif était de 43 % pour la totalité du parc.

en 2014...

1 417 visites ont été effectuées dont 829 pour un contrôle périodique de bon fonctionnement. Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif était de 47 % pour la totalité du parc.

BASSIN VERSANT

En 2013, a été mise en place la charte de territoire 2013-2015 sur le bassin versant du Quillimadec-Alanan portée par le Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon (SMBL).

La CCPLCL est le maître d'ouvrage de certaines actions.



► ACTIONS DE LA CCPLCL

en 2013...	en 2014...
Ramassage des algues vertes : 5 235 m ³	Ramassage des algues vertes : 2475 m ³ . Démarrage d'un test de ramassage des algues en mer par Agrival
Foncier agricole : recueil de données auprès de chaque exploitant sur les échanges de terre qu'il a déjà menés et ses idées pour l'avenir, recueil des îlots cessibles (parcelles culturales qu'il pourrait céder s'il lui était proposé une parcelle mieux positionnée)	Foncier agricole : diagnostic foncier avec recueil de données sur le bassin versant, rencontre avec les exploitants ayant des idées d'échange pour explorer dans le détail et sur cartographie leurs projets, réunion avec les élus pour définir la stratégie foncière à venir
Après des communes et du grand public : animation de la charte de bonnes pratiques de désherbage (conseil aux communes sur la réglementation et leurs pratiques, bilan annuel), zones test de revêtement végétal, formation des employés et échange d'expérience, communication après du grand public et des écoles.	
	Aides à la réhabilitation des assainissements non collectifs : début de la mise en place du dispositif

► ACTIONS DU SMBL

en 2013...	en 2014...
Suivi et conseil des agriculteurs sur leurs pratiques en vue de limiter les fuites de nitrates réalisés chez 62 exploitants en 2013 et 104 en 2014 avec signature d'un engagement écrit des exploitants à mettre en œuvre des objectifs d'évolution (le contrat d'objectifs) représentant 65 % de la Surface Agricole Utile (SAU).	
Campagne d'analyses de déjections ou de terre	
	Engagements des exploitants sur plusieurs types d'évolution de pratiques : optimisation de la fertilisation, utilisation d'outils d'analyse de l'azote présent dans le sol pour affiner la fertilisation, utilisation d'indicateur végétal de carence azoté, implantation des couverts végétaux plus précoce voire dans la culture précédente (sous couvert), meilleure gestion de l'herbe et des zones humides, implantation de talus et haies
Participation à certaines expérimentations agronomiques	
	Campagne de pesées d'épandeur
Actions de vulgarisation : rendez-vous bout de champ sur le méteil (les associations céréales - légumineuses), les pratiques culturales innovantes (semis direct, rotation longue), sur le ray-grass en couvert sous maïs, communication écrite sur les pratiques agricoles (3 lettres d'information)	Actions de vulgarisation : réunion bout de champ sur la gestion de l'herbe et démonstration de matériel de binage et d'implantation de couvert sous maïs, lettres d'information
Suivi du dispositif d'aide au matériel et mise à disposition de nitrachech à des groupes d'exploitants	Suivi du dispositif d'aide au matériel
Démarrage de l'opération Breizh bocage : état des lieux du bocage existant	Opération Breizh bocage : finition de l'état des lieux du bocage existant, rencontre des exploitants pour établir leur projet de construction, démarrage d'un programme de travaux sur l'hiver 2014-2015 (20 km de linéaire prévus)

► RÉSULTATS

en 2013...	en 2014...
Baisse de 28 % de la concentration moyenne en nitrates en 16 ans : 62 mg/l en 1993-97 à 45 mg/l en 2008-2013	Baisse de 30 % de la concentration moyenne en nitrates en 17 ans : 62 mg/l en 1993-97 à 43,7 mg/l en 2009-2014
Quantile 90 2012-2013/ Quantile 90 2007-2008 en nitrates : - 10 mg/l soit 62 % de l'objectif prévu dans la charte à échéance 2015	Quantile 90 2013-2014/ Quantile 90 2007-2008 en nitrates : - 13 mg/l soit 81 % de l'objectif prévu dans la charte à échéance 2015



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



6 ateliers relais à Mescoden

Très haut débit : 6 entreprises
zone de Mescoden

Tourisme : 6 points d'accueil

Meneham : 150 000 visiteurs par an



► LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES – ZAE

< IMPLANTATIONS DE NOUVELLES ENTREPRISES

■ Extension de la ZAE de Mescoden - Ploudaniel

Afin d'étendre l'offre de foncier disponible pour les entreprises, les communautés de communes du Pays de Lesneven-Côte des Légendes et du Pays de Landerneau-Daoulas ont souhaité poursuivre de manière concertée le développement autour des zones d'activités de l'échangeur Saint-Eloi-Mescoden. En ce sens, un diagnostic a été réalisé par le cabinet B3i en 2013, aboutissant à 3 scénarii d'aménagement. Pour faire suite à ce diagnostic et au choix du scénario, un groupement de commandes a été constitué par les collectivités en 2014 pour la réalisation de l'ensemble des études d'aménagement permettant d'aller jusqu'au dépôt du permis d'aménager. Coûts de la maîtrise d'œuvre pour les études d'aménagement : 40 004 € HT.

PAS DE SUBVENTIONS POUR LE MOMENT.

■ Requalification de la zone de Mescoden

La zone de Mescoden fait l'objet d'une requalification sur la période 2013-2015. Ces travaux doivent permettre d'améliorer la voirie, de sécuriser la zone, de mettre en place une signalétique et d'aménager des cheminements doux avec des liens vers les aires de covoiturage et les transports en commun. Deux tranches ont été réalisées en 2013 et 2014. La fin des travaux est prévue avec la réalisation de la tranche n° 3 en 2015. Au total, 3 540 mètres linéaires de voirie doivent être requalifiés. Coût total des travaux – 3 tranches : 988 266 € HT.

SUBVENTIONS (TRAVAUX ET ÉTUDES)
Région Bretagne : 240 000 €
Département : 124 816 €

■ Extension de la ZAE du Parcours - Lesneven

Le permis d'aménager pour l'extension de la ZAE du Parcours a été obtenu en 2014. Les marchés de travaux ont été lancés pour l'aménagement d'une zone de 6,5 hectares dont 4,7 commercialisables en 30 lots. Les premiers compromis de vente pourront être signés en 2015 pour une installation des entreprises début 2016.

Coûts des travaux : 1 019 853 € HT.

■ Requalification de la zone du Parcours

La zone du Parcours, déjà existante, a été requalifiée en 2013. Coût des travaux : 180 169,57 € HT.

SUBVENTIONS
Pour l'extension et la requalification :
Département - 4 392 € (études préalables), 14 091 € (études opérationnelles)
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 140 000 €
Pour l'extension : Région - 135 000 €.

AUDIT DE SÉCURITÉ À MESCODEN

Du fait de sa proximité avec la RN12, la ZAE de Mescoden est particulièrement exposée aux vols dans les bâtiments industriels.

Une augmentation de ces actes de malveillance a été constatée en 2013. En réponse, les communautés de communes du Pays de Lesneven-Côtes des Légendes et du Pays de Landerneau-Daoulas ont décidé de confier à la gendarmerie nationale la réalisation d'un audit de sûreté sur l'ensemble de leurs zones d'activités situées le long de la RN12.

Dans ce cadre les 70 entreprises présentes sur la zone ont été auditées. Un document de restitution accompagné de préconisations techniques a été remis fin 2014, présentant des actions à mettre en place par les collectivités et par les entreprises, en complémentarité.

L'ensemble des opérations des zones d'activités, extension et requalification, s'inscrit dans le dispositif Bretagne Qualiparc, gage de qualité architecturale et paysagère des zones d'activités en Bretagne.

< L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

■ Construction des ateliers relais de Mescoden

Afin de faciliter la création et le développement d'entreprises industrielles et artisanales sur le territoire, la communauté a construit un ensemble d'ateliers relais sur la Zone de Mescoden : 6 ateliers de 150 à 250 m². L'opération est exemplaire en matière d'économie de foncier puisqu'elle est réalisée sur une dent creuse. Le projet architectural a permis d'optimiser l'utilisation de la parcelle étroite. Les ateliers ont été réceptionnés en fin d'année 2014 et les premiers locataires ont été installés en juillet 2015.

Coût total de l'opération : 864 953,54 € HT.

SUBVENTION - Région Bretagne : 169 000 € - Département : 81 760 €



Sculpture de
Guillaume Le Quément



Ateliers relais de Mescoden

■ Lancement des études pour les ateliers relais et hôtel d'entreprises - Le Parcou

Dans le même sens, et afin de compléter l'offre immobilière à destination des entreprises, la communauté a prévu de construire sur l'ancien site INEO du Parcou un ensemble immobilier comprenant un hôtel d'entreprises (16 bureaux et espaces communs) et des ateliers relais (4 ateliers de 150 m²). Une consultation, lancée en 2014, a permis de retenir le cabinet ENO architecte pour ce projet dont les travaux doivent démarrer fin 2015, et la mise en service avoir lieu mi-2016. Coût maîtrise d'œuvre : 144 080 € HT.



Esquisses projet hôtel entreprises et ateliers relais
Zone du Parcou



Site actuel - Zone du Parcou



► LA DYNAMISATION DU TERRITOIRE

< ÉTUDE COMMERCE ET ARTISANAT

Une étude a été lancée en 2014 pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat sur le territoire de la communauté. La première phase a consisté en l'élaboration d'un diagnostic de la dynamique artisanale et commerciale du territoire, restitué en septembre. À la suite de ce diagnostic, le conseil communautaire a décidé de poursuivre la démarche vers l'élaboration d'un programme d'actions, avec l'appui d'un groupe de travail constitué d'artisans, de commerçants et des chambres consulaires. La phase d'élaboration du programme d'actions s'est poursuivie début 2015, pour des premières mises en œuvre en 2015.

Coût du cabinet conseil : 35 055 € HT.



Logo créé pour la dynamisation de l'économie locale

HABITAT

Programme Local de l'Habitat (PLH) - 2010-2015

► UNE MISSION DE COORDINATION

■ Conférence annuelle de l'habitat

En janvier - En partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne (Adeupa) : communes, Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), conseil général, ADIL 29, notaires, bailleurs sociaux, etc.

■ Le programme "Habiter mieux" - Poursuite du programme

En août 2012, la communauté adhère au programme "Habiter mieux" (protocole territorial avec l'Agence nationale de l'habitat - ANAH - et le département).

Objectif : aider les propriétaires occupants les plus modestes à réaliser des travaux de rénovation thermique.

Pour chaque dossier validé par l'ANAH, la communauté verse une prime de 500 € et participe également à la prestation d'accompagnement du ménage.

→ 66 dossiers montés en 2013-2014 pour un montant de travaux de 931 016 € TTC dont 34 506 € versés sous forme de subvention par la CCPLCL.

■ La mise en place du programme d'intérêt général Lesneven-Abers-Iroise

En 2014, la communauté, en partenariat avec les communautés de communes des Abers et d'Iroise, a lancé le Programme d'Intérêt Général (PIG), protocole territorial avec l'ANAH et le département.

Objectif : aider les propriétaires occupants les plus modestes à réaliser des travaux de rénovation thermique et d'adaptation de leur logement.

Un opérateur, CitéMétris, accompagne les ménages dans leurs démarches.

→ 99 dossiers engagés en 2014.



Exemples de rénovations

► FONDS COMMUNAUTAIRE D'INTERVENTION FONCIÈRE

Avec cet outil supplémentaire, la communauté poursuit un double objectif :

- disposer d'un outil opérationnel pour un aménagement économe de son territoire,
- produire une offre de logements diversifiée et équilibrée sur le territoire, garante de la mixité sociale.

Depuis sa mise en place en 2010, ce sont plus de 675 000 € qui ont été avancés à 9 communes différentes et qui ont facilité l'acquisition de 17 hectares.

en 2013...

La CCPLCL a versé 75 000 € d'avances à 1 commune (avance à taux 0 d'un montant maximal de 75 000 € d'encours par commune - Plafond de 50 % du coût du projet / remboursables sur 10 ans maximum).

► ACTION FONCIÈRE

< RAPPEL

En 2011, une convention de veille opérationnelle du marché foncier rural et de constitution de réserves foncières avait été signée avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) de Bretagne permettant de constituer progressivement des réserves foncières destinées aux agriculteurs touchés par les projets d'urbanisation et de disposer des bâtis nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants.

► CONSEILS AUX PARTICULIERS

< CONSULTATIONS DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

L'ADIL 29, dont la communauté est partenaire, tient deux permanences mensuelles sur le territoire : Plounéour-Trez et Lesneven. Ces permanences permettent d'apporter aux particuliers un conseil neutre et gratuit sur toutes les questions relatives à l'habitat.

En 2013-2014 : 110 personnes ont été reçues lors de ces permanences tandis que 760 demandes émanant du territoire ont été reçues.

TRÈS HAUT DÉBIT - THD

Le THD a été installé dans la ZAE de Mescoden.

Le service très haut débit est un enjeu pour l'attractivité des zones d'activités économiques. Il est présent le long de la RN12, au départ de Brest. Compte tenu du débit numérique insuffisant sur les ZAE situées en bordure de la voie express, et face au manque d'intérêt des opérateurs privés pour investir dans des infrastructures numériques, les communautés de communes du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, du Pays des Abers et du Pays de Landerneau-Daoulas ont financé le raccordement de ces zones d'activités à la fibre optique pour permettre aux entreprises qui y sont implantées d'accéder au THD.

La CCPLCL a pris en charge le déploiement de l'infrastructure numérique sur la zone d'activités communautaire de Mescoden.

FINANCEMENT	
Dépenses (travaux + honoraires)	100 068,97 € HT
Subvention Fonds Européen de Développement Régional - Feder	10 817,52 €
Subvention Région	22 893 €

En 2014, 6 entreprises de la zone de Mescoden se sont raccordées à ce nouveau réseau très haut débit.

TOURISME

Pour l'animation et la valorisation touristique, la communauté de communes soutient de multiples événements du territoire.

Elle s'appuie sur l'office de tourisme communautaire qui assure la promotion touristique et participe à la mise en valeur du patrimoine.

Une subvention annuelle lui est versée :

- en 2013 : 275 715 €,
- en 2014 : 373 100 €.

L'office est chargé du recouvrement de la taxe de séjour, qui s'élève à 42 536 € en 2013 et 36 092 € en 2014.

Le budget global de l'office est en 2013 de 439 715 € et en 2014 de 488 043 €.

► POINTS D'ACCUEIL

L'accueil et l'information touristiques sont implantés sur différents sites :

- Brignogan-Plages,
- Guissény,
- Kerlouan bourg + village de Meneham,
- Lesneven,
- Plounéour-Trez.

Les sites permanents sont Lesneven et le village de Meneham à Kerlouan.

Hors Meneham, l'office de tourisme a répondu en 2013 à 13 259 demandes et en 2014 à 12 147 demandes. Les touristes étrangers viennent majoritairement d'Allemagne, du Royaume-Uni ou de Belgique.

Les publications, le site Internet et les réseaux sociaux contribuent largement à la promotion du territoire. Ils se font le relais de l'office communautaire.

► MENEHAM, QUELQUES DONNÉES

- Village de Meneham : de 130 à 150 000 visiteurs par an.
- Maison de site (point d'accueil) : en 2013, 32 500 personnes | en 2014, 36 000 personnes.
- 6 ateliers hébergent des artisans à Meneham : peinture, vannerie, bijoux, céramique, gravure, etc. En 2013, 3 ateliers étaient loués à l'année, contre 4 en 2014. Les autres sont loués pour des durées plus courtes. Ils sont complets d'avril à septembre. De plus, hors saison estivale, un atelier a été mis à disposition pour des manifestations (ex : 2 mois par l'association Avel Deiz pour la préparation du marché de Noël).
- Le gîte étape, exploité par Françoise Lyvinec, et l'auberge, exploitée par la SARL Kegir, font l'objet d'une délégation de service public depuis le 1^{er} juin 2009 et jusqu'au 31 décembre 2015.



Le 30 septembre 2014, le conseil communautaire a décidé de l'adhésion au groupement d'intérêt public Brest Terres Océanes. Ses 3 missions :

- promotion de la destination Brest Terres Océanes,
- accompagnement des professionnels du tourisme,
- coordination et organisation de l'offre touristique.

Avant la mise en place de l'organisation programmée en 2015, en 2013 et 2014 des actions de promotion ont été menées en étroite collaboration avec les offices de tourisme du Pays de Brest (site Internet, cartes touristiques, etc.).



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Contrat Enfance Jeunesse : 1 million sur 4 ans

Point Info Jeunesse : 491 personnes accueillies*

Épicerie solidaire : 614 usagers*

Logements temporaires : 27 personnes*

Tréteaux chantants : 1 140 spectateurs*

* Chiffres 2014



► LE CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE – CEJ

Le CEJ est un contrat d'objectifs et de co-financements pour le développement du nombre de places dans les structures à destination des 0-17 ans. Il est co-signé entre la communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du nord Finistère et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Pour la période 2011-2014, il comporte 30 fiches actions dont certaines éligibles au financement de la CAF et de la MSA pour la durée du contrat. Le montant maximum alloué par ces deux organismes pour le CEJ est d'1 million d'€* pour les 4 années contractualisées. En tant que signataire du CEJ, la communauté de communes se charge de reverser la prestation CEJ perçue aux communes qui participent financièrement aux structures petite-enfance et enfance-jeunesse (selon clé de répartition définie en 2011).

* Le montant des prestations dépend de la fréquentation réelle de la structure.

< QUELQUES ACTIONS

■ Développement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Ploudaniel - Soutien financier sur les 4 ans : +/- 74 000 €.

■ Développement de la micro-crèche de Plouider - Soutien financier sur les 4 ans : 81 000 €.

■ Développement de la crèche Les Pitchouns de Lesneven - Soutien financier sur les 4 ans : 98 792,60 €.

Ces sommes sont reversées aux communes qui participent financièrement à la vie de la structure.

Le CEJ est en cours de renouvellement pour la période 2015-2018.

► LE POINT INFORMATION JEUNESSE – PIJ

Le PIJ a ouvert le 15 octobre 2013 à Lesneven, place Le Flo.

Son but est d'informer les jeunes ; le PIJ propose :

■ des annonces d'emploi, de cours particuliers, de logement, de co-voiturage, etc.,

■ un service baby-sitting, il s'agit d'une mise en relation entre parents-employeurs et baby-sitters,

■ des activités et projets :

- atelier BAFA,

- vie du réseau Information Jeunesse Bretagne (IJB). C'est un groupe de travail qui élabore un contenu d'intervention à destination des parents sur la thématique de Facebook.

■ des actions de prévention,

■ une mise en réseau pour du bénévolat (festival de musique Ker Zion).

UN SOUTIEN FINANCIER ET HUMAIN

AIDES POUR LES FAMILLES

Le conseil communautaire apporte son soutien financier aux familles allocataires CAF, sous certaines conditions de ressources, pour permettre aux enfants de participer régulièrement aux animations organisées dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). La CCPLCL a ainsi soutenu les familles à hauteur de 25 000 € par an en 2013 et 2014.

AIDES POUR LES STRUCTURES

■ L'offre de séjours et mini-camps a été subventionnée à hauteur de 125 000 € en 2013 et de 153 000 € en 2014.

■ Le relais parents assistantes maternelles reçoit près de 35 000 € par an.

■ Dans le cadre d'une convention tripartite (CAF, CCPLCL et centre socio-culturel), signée pour 3 ans, une aide de 160 000 € pour le fonctionnement et le pilotage du centre socio-culturel est alloué par la CCPLCL par an.

■ Les personnels communautaires et communaux sont mis à disposition des structures (dispositif arrêté fin 2014). Ce coût, estimé à 12 300 € en 2013 et à 26 697 € en 2014, est intégralement pris en charge par la CCPLCL.

En 2013 : soutien inférieur à Ploudaniel.

En 2014 : mise à disposition augmentée pour Brignogan-Plages et ajout de Plouider.

491 jeunes ont fréquenté le PIJ en 2014. Une majorité de ces jeunes est originaire de Lesneven (144), du Folgoët (68) et de Ploudaniel (54) mais aussi hors CCPLCL (43). Les demandes les plus récurrentes concernent l'enseignement, les métiers, les formations, l'emploi.

► ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS VARIÉS

Pendants les vacances scolaires, les dispositifs de "Pass' Loisir" et "Pass' Découverte" permettent aux enfants de 10 à 17 ans de pratiquer diverses activités adaptées à leur âge. Un transport gratuit est assuré par le service, il permet aux jeunes de se rendre sur les lieux des animations. Le programme est varié. De multiples activités sont proposées telles que des tournois sportifs, des jeux de société, du rugby Flag, de la patinoire, du speed badminton, etc.

< QUELQUES GRANDS ÉVÈNEMENTS

■ Les Playades, tous les ans

Sandball, beach soccer et beach rugby au programme.

En 2014, une quarantaine de jeunes de 8 à 14 ans ont fait le déplacement.

■ La nuit du sport, 1^{re} édition en 2013

Un événement 100 % jeunesse proposant des sports nouveaux ou adaptés pour l'occasion tels que du kinball, du rink hockey, du bum ball ou encore du hip-hop, de la zumba et du blackminton dans une ambiance boîte de nuit. Néons et maquillage fluorescents étaient prévus.

Organisé à deux reprises (en mai puis en décembre 2013), cet événement a attiré entre 60 et 100 jeunes de 14 à 17 ans par édition.

■ La fête de l'enfance et de la jeunesse, 1^{re} édition en 2014 (tous les 2 ans)

En partenariat avec les structures et associations petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire.

Animations gratuites pour tous les âges, ateliers parents-enfants, spectacles, temps d'échanges et d'information sur les offres existantes. Au total, ce sont plus de 900 personnes qui ont participé aux activités proposées par 17 structures et associations présentes.

■ La fête du sport, 1^{re} édition en 2014

Initiations et animations, tout public et en accès libre. 700 visiteurs dont près de 450 participants.

En 2013, 1 118 jeunes ont profité des activités.

En 2014, 1 206 jeunes ont profité des activités.

► CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Mis en place en 2010, le CISPD est un cadre de concertation pour lutter contre l'insécurité et favoriser la prévention de la délinquance sur le territoire. Une quarantaine de membres y siège. La mise en œuvre d'un partenariat local permanent avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs (services publics, partenaires associatifs ou privés) permet de réelles avancées sur le terrain et la définition d'objectifs communs :

- les usages d'Internet et des réseaux sociaux,
- les conduites addictives liées aux produits,
- la sécurité routière,
- la sécurité des zones industrielles.

Des interventions ont eu lieu dans le cadre de Virtuel Addict - Par l'association Olympio

- Les dangers de l'usage d'Internet - Soirée pour les parents, interventions en milieu scolaire.

STRUCTURES DU TERRITOIRE

PETITE-ENFANCE

879 enfants ont moins de 3 ans*

- 4 structures d'accueil collectif = 71 places
- 1 RELais Parents Assistantes Maternelles (RE-PAM) intercommunautaire (soutenu à hauteur de 34 500 € par la communauté) sur 15 communes regroupant 254 assistantes maternelles. Entre 649 et 681 places chez les assistantes maternelles agréées du territoire.
- 3 associations d'assistantes maternelles

ENFANCE-JEUNESSE

- 7 accueils de loisirs
- 5 dispositifs 3-9 ans
 - 200 places disponibles les mercredis
 - 300 places disponibles pendant les vacances scolaires
- 4 dispositifs 10-14 ans
- 4 secteurs jeunes 12-17 ans
- 15 accueils périscolaires

ÉDITION DE DEUX BROCHURES

- Toutes les offres d'animations estivales des accueils de loisirs et espaces jeunes.
- Toutes les offres d'accueil, d'animations et d'information des structures petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire.



* Source CAF - 2015

► EPICERIE SOLIDAIRE - TY AR ZIKOUR

L'épicerie constitue un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté du territoire de la CCPLCL. C'est également un lieu favorable à l'insertion sociale. Ce sont les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) qui valident l'accès des personnes ou familles à l'épicerie. Après examen du dossier, le CIAS attribue pour deux mois à l'usager une certaine somme calculée selon le plafond de ressources. Le bénéficiaire doit participer à hauteur de 10 % de la capacité mensuelle d'achat octroyée par le CIAS. Les dépenses sont limitées à 20 € par jour à l'épicerie. L'accès au droit est limité à 4 mois, renouvellement inclus, sur une période de 12 mois.

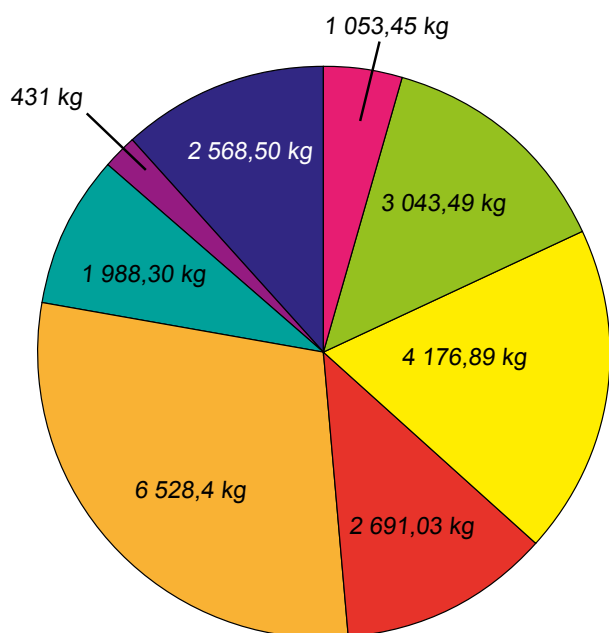
Le secret professionnel et la discrétion sont garantis par le personnel et les bénévoles. Cette épicerie ne pourrait fonctionner sans le soutien actif des nombreux bénévoles (réception, tri, distribution des produits, etc.)

BARÈME (CMU + 20 %)			
Nombre de personnes	Plafond de ressources	Capacité d'achat	Participation
1	859 €	60 €	5 €
2	1 288 €	80 €	8 €
3	1 546 €	100 €	10 €
4	1 804 €	120 €	12 €
5	2 148 €	140 €	14 €
6	2 492 €	160 €	16 €
7	2 836 €	180 €	18 €
8	3 179 €	200 €	20 €

FRÉQUENTATION ÉPICERIE SOLIDAIRE		
	2013	2014
+ de 65 ans	7	7
19-65 ans	312	350
13-18 ans	73	79
4-12 ans	134	136
0-3 ans	44	42
Total personnes	570	614
Couples + enfant(s)	41	49
Couples	7	13
Personnes seules + enfant(s)	88	89
Personnes seules	115	114
Total familles	251	265
Hommes	242	257
Femmes	328	357

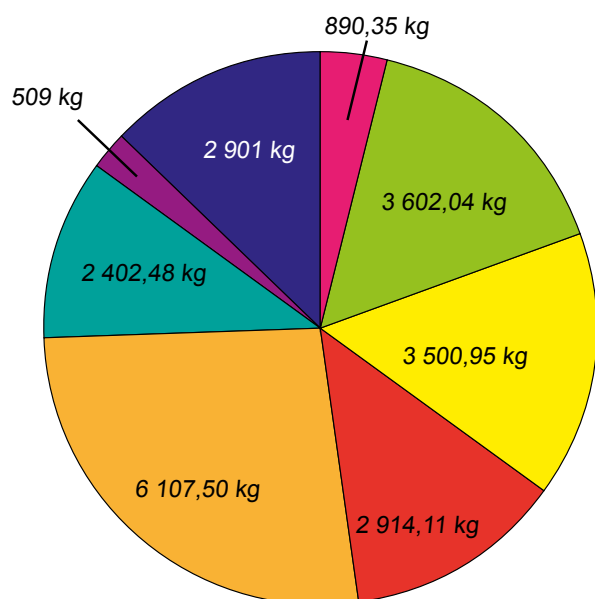
Répartition des volumes distribués en 2013

22 481,06 kg



Répartition des volumes distribués en 2014

22 827,42 kg



► LOGEMENTS TEMPORAIRES

Pour pouvoir loger en urgence des personnes en difficulté, la CCPLCL possède 3 logements type T3 répartis sur les communes de Lesneven, Le Folgoët et Kerlouan. La capacité totale d'accueil est de 9 personnes. Priorité est donnée aux habitants du territoire de la CCPLCL.

Toute demande passe par le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) ou les CCAS. Le conseil d'administration se réunit en CCPLCL afin de statuer sur la demande.

Les bénéficiaires peuvent profiter du logement pour un temps déterminé de 3 mois renouvelable 1 fois. Les demandes de prolongation sont exceptionnelles et à valider par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Un contrat d'hébergement temporaire, avec un état des lieux d'entrée et de sortie, est établi.

Les locataires s'acquittent d'un loyer :

- 51€ pour 1 personne,
- 61€ pour 2 personnes,
- 66 € plafond.

→ Caution de 150 €.

Pour mener à bien cette mission, le CIAS reçoit une aide financière de la DDCS.

L'aide, calculée en fonction du nombre de logements, est versée mensuellement par la Caisse d'Allocations Familiales. En 2013, elle s'est élevée à 10 356,72 € et en 2014 à 11 298,24 €.

Si besoin, le CIAS assure un accompagnement social afin d'aider les personnes à accéder aux droits auxquels elles peuvent prétendre.

PUBLIC ACCUEILLI		
	2013	2014
Hommes	8	6
Femmes	12	10
Mineurs	25	11
Total	45	27
ÂGE		
18-24 ans		3
25-39 ans		5
40-65 ans		7
Plus de 65 ans		1
Total		16
SITUATION		
Séparation		5
<i>dont violences conjugales</i>		2
Expulsion		4
Logement précaire		5
Logement insalubre		12
Incendie		1
Total		27

RESSOURCES		
	2013	2014
Aucune		1
RSA		7
Assedic		4
Salaire		12
Retraite		3
Total		27
CONDITIONS DE SORTIE		
Logement autonome public		6
Logement autonome privé		3
Rupture du contrat		1
Retour à domicile		8
Inconnu		9
Total		27

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR					
	2013			2014	
	Nb personnes	Jours		Nb personnes	Jours
Moins de 15 jours	1		Moins d'un mois	7	
De 15 jours à 6 mois	11		D'1 à 3 mois	7	
Plus de 6 mois			De 3 à 6 mois	3	
Ménages partis au cours de l'année	12		De 6 à 9 mois	4	
			De 9 à 12 mois	4	
			Plus de 12 mois	2	
Total	45	3 002		27	2 730

► AUTRES ACTIONS

- Organisation du Noël des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).
- Organisation, dans un cadre national, de la collecte alimentaire pour le territoire.

TRÉTEAUX CHANTANTS

L'évènement musical du Pays de Brest !

Repris en 1993 par la ville de Brest, les Tréteaux chantants ont peu à peu gagné du terrain. En 2003, ils se sont étendus aux villes de Brest Métropole et depuis aux communautés de communes du pôle métropolitain de Brest. Ainsi, font partie des communautés de communes organisatrices de sélections le Pays des Abers, le Pays de l'Aulne-Maritime, le Pays d'Iroise, le Pays de Lesneven-Côte des Légendes et la Presqu'île de Crozon.

Les meilleurs chanteurs se retrouvent en finale à Brest.

2013	
1^{RE} SÉLECTION - 23 septembre Salle Arvorik à Lesneven	
Club des Cygnes	
Guissény	1
Lesneven	3
Ploudaniel	4
Total candidats	8
Public	279
2^e sélection - 30 septembre Plouider	
Club Avel Vor	
Brignogan-Plages	1
Goulven	1
Lesneven	4
Ploudaniel	2
Plouider	2
Plounéour-Trez	1
Saint-Méen	1
Total candidats	12
Public	300
Finale - 14 octobre Kerjézéquel à Lesneven	
Club de secteur	12 sélectionnés
Finaliste : Alexis Ollivier Plouider ("Inch'allah" - Adamo)	
Public	700
Finale brestoïse - 25 novembre	

2014	
1^{RE} SÉLECTION - 18 septembre Kerlouan	
Club du 3^e âge de Kerlouan	
Brignogan-Plages	1
Kerlouan	1
Le Folgoët	1
Lesneven	4
Ploudaniel	3
Plouider	1
Saint-Méen	1
Total candidats	12
Public	260
2^e sélection - 23 septembre Saint-Méen	
Club des 2 vallées	
Guissény	1
Le Folgoët	3
Lesneven	3
Ploudaniel	2
Plounéour-Trez	1
Saint-Méen	2
Total candidats	12
Public	250
Finale - 2 octobre Kerjézéquel à Lesneven	
Club de secteur	12 sélectionnés
Finaliste : Dominique Saillard Lesneven ("Le barbier de Belleville" - Reggiani)	
Public	630
Finale brestoïse - 27 novembre	



Les représentations sont animées par Yvon Etienne et la seconde partie assurée par le duo Medley. Des fleurs, un panier garni, et 2 places pour la finale à Brest sont offerts aux candidats. Dans la salle, à chaque séance, 3 spectateurs tirés au sort, reçoivent 2 places pour la finale à Brest (Penfeld en 2013 avec pour invité Pierre Perret, L'Aréna en 2014 avec Philippe Lavil).

Coût			
Nature dépenses	Prestataires	2013	2014
Contrat Quai Ouest	Quai Ouest	7 253,13	7 369,18
Droits d'auteur	SACEM	689,97	720,46
Sonorisation Kerjézéquel	Duo Medley	196	196
Restauration artistes	Divers	322,45	280,1
Fleurs	Leure Avel	393,76	400
Cadeaux candidats	Kouign-amann Berrou	250	209,76
Cadeaux finale	Agde	126	152,4
Traiteur finale	Repas	280	405
Billets finale	BMO	1 000	880
Total		10 511,31	10 612,9



Gagnant 2013 de la finale CCPLCL
Alexis Ollivier



.....

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA CÔTE DES LÉGENDES

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75 - 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 - contact@cc-pays-de-lesneven.fr - www.pays-lesneven.fr

